



Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative
CACE/1089

Le 22 novembre 2023

Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT

Objet: **Commission d'études 4 des radiocommunications (Services par satellite)**
 – **Approbation d'une Recommandation UIT-R révisée**

Dans la Circulaire administrative CACE/1075 en date du 14 septembre 2023, un projet de Recommandation UIT-R révisée a été soumis pour approbation par correspondance, conformément à la Résolution UIT-R 1-8 (§ A2.6.2.3).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 14 novembre 2023.

La Recommandation approuvée sera publiée par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire son titre ainsi que le numéro qui lui a été attribué.

Mario Maniewicz
Directeur

Annexe: 1

Annexe

Titre de la Recommandation UIT-R approuvée

Recommandation UIT-R	Titre	Doc. N°
M.633-5	Caractéristiques de transmission de radiobalises de localisation des sinistres par satellite (RLS par satellite) fonctionnant par l'intermédiaire d'un système à satellites dans la bande de fréquences 406,0-406,1 MHz	4/74
